

ARTICLES.	Ordre.	Item du tarif.	ARTICLES.	Ordre.	Item du tarif.
<b>C</b>			Craies et pierre crayonnes, non ouvrées.	26	Exempt.
roses, écarlates et brun marron, blanc satiné et passé au tamis .....	14	20 par cent.	Crayons de mine, en bois ou autrement...	31	25 par cent.
Couleurs et peintures, N. A. S.....	14	20 par cent.	Crayons de plomb, en bois ou autrement...	31	25 " "
Couleurs métalliques, savoir : Cobalt, zinc et étain.....	14	Exempt.	Crème de tartre en cristaux.....	14	Exempt.
Couleurs, sèches, savoir : bleu noir, bleu de Prusse et ombre naturelle.....	14	20 par cent.	Crème d'encollage.....	14	1c. par lb.
Coupe-papier.....	9	10 par cent.	Crêpes de toutes sortes	18	20 par cent.
Couperose (sulfate de fer).....	14	Exempt.	Crin de cheval, nettoyé ou non, mais non frisé, ou autrement ouvré .....	23	Exempt.
Couroies de cuir, tanné ou préparé, mais non ciré ou vernissé.	28	15 par cent.	Crin, frisé.....	23	20 par cent.
Couroies en caoutchouc.....	25	5c. p. lb. et 15 par cent.	Crin, matelas de .....	23	20 " "
Courtes-pointes ou couvre-pieds piqués, ne comprenant pas les couvre-pieds et les courte-pointes tissées.....	17	35 par cent.	Crin, millerets, chaînes ou corde de.....	23	30 p. cent.
Couteaux à foin.....		\$2 p. douz. et 20 par cent.	Crin végétal ou fibre de Tampico ou du Mexique.....	24	Exempt.
Coutellerie, N. A. S....	9	25 par cent.	Cristal de roche, non poli, ni autrement ouvré.....	27	" "
Coutellerie plaquée, savoir : Couteaux en tout ou en parties, d'un prix moindre que trois piastres et cinquante centins par douzaine.....	9	50c. p. douz. et 20 p. c.	Croisilles employées dans la fabrication de la poterie.....	26	" "
Couvertes.....	15	7½c. par lb. et 20 p. c.	Crosordolithe, non polie ni autrement ouvrée.....	27	" "
Couvertures de cheval, taillées, N. A. S.....	16	10c. par lb. et 25 p. c.	Cryolithe .....	26	" "
Couvre-pieds piqués de coton, ne comprenant pas les couvre-pieds ou courte-pointes tissés.....	17	35 par cent.	Cuir à empeignes, mais non tanné ou préparé.....	23	15 p. cent.
Couvre-pieds (voir courte-pointes).....	17	35 " "	Cuir à courroie, tanné ou préparé, mais non ciré ou verni .....	23	15 p. cent.
			Cuir à doublure ( <i>sweat leather</i> ) au cas seulement où il est importé par les fabricants de chapeaux seulement dans le but de s'en servir dans leurs fabriques, O. C. ....	23	Exempt.
			Cuir à gants .....	23	10 p. cent.
			Cuir à gants, savoir : Daim, chevreuil et antilope (aussi sanglier de mer, O. C.) tanné ou préparé, teint ou naturel.....	23	10 " "